



**Intervention de SEM. Walid Doudech,
Ambassadeur, Représentant permanent de Tunisie à Genève
À l'occasion de la 105^{ème} session du Conseil de l'OIM
(Genève, 25-28 novembre 2014)**

Monsieur le Président,

Permettez-moi, tout d'abord de vous féliciter pour votre élection ainsi que les autres membres du bureau. Nos félicitations vont également aux membres du bureau sortant, qui ont accompli un travail remarquable.

Monsieur le Président,

Je voudrais exprimer notre appréciation pour les efforts que M. William Lacy Swing, Directeur Général de l'OIM, ne cesse de mener pour faire face aux défis que pose le phénomène migratoire à la communauté internationale. Le rapport qu'il nous a présenté constitue un document de référence pour examiner les voies et moyens en vue de relever les défis du phénomène migratoire.

Ce rapport couvre une année, pour le moins très mouvementée et difficile marquée, par des situations de crises humanitaires nécessitant des interventions de grande urgence.

Nous sommes convaincu qu'il est nécessaire de continuer l'ardu travail de prévention des situations de crise migratoire, de gestion efficace de ces crises, quand elles surviennent. Ce travail de fond et de longue haleine nécessite une vision à la fois globale et humaine du phénomène migratoire, en constant accroissement, perçu par les uns comme seul recours pour des conditions de vie meilleure et par les autres comme un fardeau de plus en plus lourd à supporter.

Nous convenons que ce travail doit faire face à plusieurs défis, parmi lesquels la nécessité de changer une vision de plus en plus prépondérante qui dénigre les migrants et souvent réduit le phénomène migratoire à la migration clandestine.

Un autre défi, non moins important, se rapporte à la nécessité d'une meilleure gestion de la diversité sociale, ethnique, religieuse et culturelle au sein d'une même société.

En outre, il est nécessaire d'adopter, aujourd'hui, une approche multidimensionnelle, qui ne se limite pas aux aspects sécuritaires du phénomène de migration, particulièrement la migration clandestine, mais qui comporte également des actions liées au développement dans le cadre d'un partenariat stratégique où toutes les parties seraient gagnantes à long terme.

Monsieur le Président,

Tout en accueillant près de 2 millions d'étrangers, soit un peu moins de 20% de sa population, la Tunisie est un pays dont le dixième de la population vit à l'étranger. Ceci représente pour nous, à la fois, plusieurs opportunités et nombre de risques et de défis.

Le savoir-faire humain, l'apport financier au développement national et la participation active au processus démocratique qui se met en place en Tunisie, sont autant d'avantages qu'apportent les tunisiens vivant à l'étranger à la Tunisie.

Par contre, la migration irrégulière a un impact négatif sur l'équilibre démographique et le marché de l'emploi, d'autant plus qu'elle provoque souvent des tragédies énormes.

Afin de saisir les opportunités et relever les défis que pose le phénomène migratoire, la Tunisie a procédé à l'établissement d'un plan stratégique visant :

1. à développer les capacités et la bonne gouvernance du système de gestion des migrations ;
2. à renforcer le sentiment d'appartenance à la patrie chez la communauté tunisienne à l'étranger;
3. à intégrer la Communauté des Tunisiens à l'étranger au service du processus démocratique et du développement ;
4. à élaborer un cadre institutionnel et législatif cohérent en matière d'immigration, d'asile et de résidence.

Nous tenons à saluer ici l'apport fourni par tous nos partenaires pour favoriser une meilleure participation des Tunisiens à l'étranger aux plans de développement de divers secteurs par la mise en œuvre des projets arrêtés à cet effet.

Par ailleurs, nous espérons pouvoir compter sur l'appui de l'OIM pour faciliter la création d'un partenariat entre l'Observatoire national de la Migration et d'autres Observatoires dans la région des A. C. P.

Monsieur le Président,

Les tragédies se succèdent en mer Méditerranée. Non seulement parce que les pays riverains du sud sont des pays d'origine d'une immigration irrégulière, mais aussi, parce qu'ils constituent de plus en plus des pays de transit pour des milliers de réfugiés qui cherchent à rejoindre la rive nord de la Méditerranée.

La Tunisie n'épargne aucun effort pour éviter ces tragédies, en surveillant au mieux les frontières et même au-delà, en sauvant en mer, des migrants irréguliers. La Tunisie agit ainsi conformément à ses engagements internationaux, consciente que le droit à la vie est un droit sacré, dont la protection incombe à toute la communauté internationale.

Toutefois, la réalité est dure et les ressources de la Tunisie paraissent dérisoires, comparées à l'ampleur du phénomène. Nous apprécions les efforts menés par l'Italie consistant à mettre en place l'opération « Mare Nostrum » qui a permis de sauver des milliers de vies humaines et d'arrêter des centaines de passeurs. Nous souhaitons vivement la reprise de cette opération, à titre transitoire, jusqu'à ce qu'une politique de gestion plus efficace du phénomène migratoire soit mise en place.

Monsieur le Président,

Nous voudrions réitérer notre engagement en faveur de la promotion de la migration régulière et de la prévention de la migration irrégulière. Nous réitérons également notre appui résolu à inclure les questions de la migration et le rôle de référence de l'OIM, dans l'agenda de développement post 2015. Enfin nous tenons à assurer toute l'équipe de l'OIM du plein soutien de la Tunisie.

Je vous remercie pour votre attention.